

Novembre 2008



**GENERAL FISHERIES COMMISSION  
FOR THE MEDITERRANEAN  
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES  
POUR LA MÉDITERRANÉE**



**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE**

**COMITÉ DE L'AQUACULTURE**

**Sixième session**

**Tirana (Albanie), 17 – 19 décembre 2008**

**TENDANCES ET PROBLÈMES DE L'AQUACULTURE  
MÉDITERRANÉENNE EN EAUX SAUMÂTRES ET EN EAUX MARINES**

## INTRODUCTION

1. Le présent document décrit dans une première partie les tendances de la production aquacole en Méditerranée et en mer Noire. Il a été fait appel à la base de données FAO sur la production aquacole et en particulier aux données sur les principaux groupes d'espèces (poissons, mollusques et crustacés), l'accent étant mis sur les sparidés et les serranidés, qui sont les deux principales espèces d'élevage. La source de données utilisée ne permettait pas de distinguer entre les différentes technologies utilisées selon que l'aquaculture est pratiquée en eaux marines ou en eaux saumâtres, ni à ce stade entre les modes de production (intensive ou extensive). Qui plus est, en l'absence de normes communes harmonisées pour le suivi et l'établissement de rapports au niveau des pays, il n'a pas été possible de procéder à une analyse vraiment utile à ce niveau. Lorsqu'on utilise des sources différentes d'information, comme la base de données SIPAM, les limitations des données susmentionnées sont encore plus évidentes.

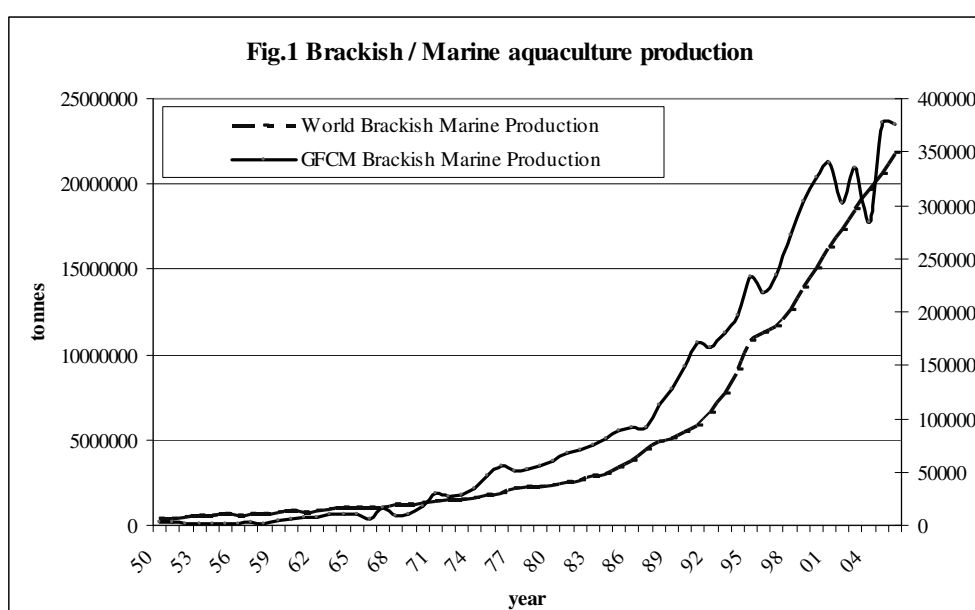
2. Bien que des efforts sensibles aient été faits pour améliorer la qualité des données et les rapports, il sera difficile d'estimer la performance économique du secteur. On se contentera par conséquent de mentionner ci-après quelques tendances concernant la valeur de la production de l'aquaculture en eaux marines.

3. Dans une deuxième partie, le document fait état de quelques questions prioritaires, ainsi que de nouveaux problèmes à examiner plus avant pour promouvoir un développement durable de l'aquaculture en eaux marines et en eaux saumâtres dans la région de la CGPM.

## APERÇU DES TENDANCES DE LA PRODUCTION AQUACOLE EN EAUX MARINES ET EN EAUX SAUMÂTRES

4. L'aquaculture contribue largement à la production mondiale de poisson et par conséquent à la satisfaction de la demande croissante de produits de la pêche. En Méditerranée et en mer Noire, alors que la production des pêches de capture s'est stabilisée au début des années 90 et que de nombreux stocks de poisson sont déjà pleinement exploités, voire surexploités, la production de l'aquaculture en eaux marines continue à progresser et représente une part croissante de la production halieutique en Méditerranée.

5. La tendance de la production aquacole en Méditerranée et en mer Noire correspond pratiquement à la tendance exponentielle de la production aquacole mondiale (figure 1)<sup>1</sup>. En fait, la croissance annuelle moyenne pour la période 1985-2006 de l'aquaculture en eaux marines et en eaux saumâtres est évaluée à 7,6, pour cent alors que celle de la production des pêches de capture était de -0,67 pour cent pendant la même période, ce qui confirme sa stagnation.



### Légende du graphique

Production de l'aquaculture en eaux saumâtres et en eaux marines

- Production de l'aquaculture en eaux saumâtres et en eaux marines à l'échelle mondiale

- Production de l'aquaculture en eaux saumâtres et en eaux marines pour la région de la CGPM

tonnes

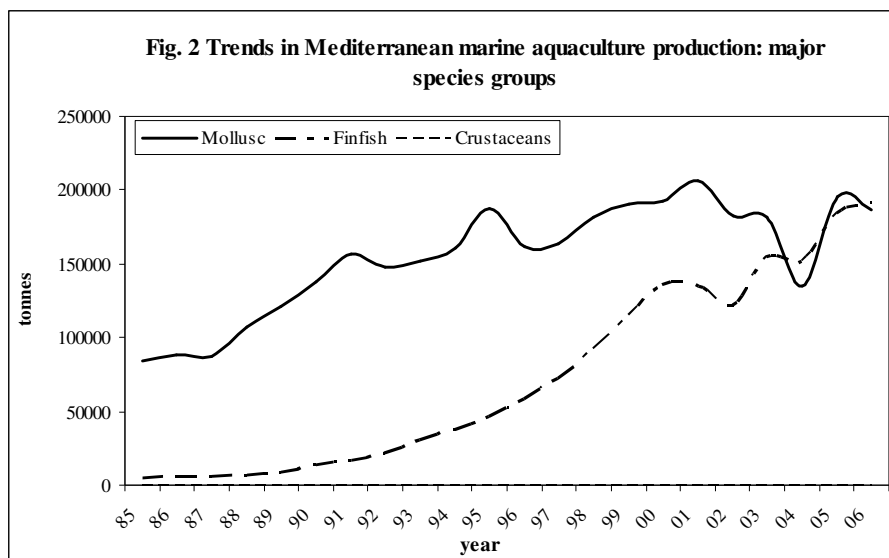
année

6. Dans la zone de la CGPM, la mariculture se caractérise depuis quelques années par l'élevage de mollusques et de poissons, notamment de thon rouge. La production totale de l'aquaculture en eaux marines et en eaux saumâtres, toutes catégories et espèces confondues, est passée de 89 959 tonnes en 1985 à 234 446 tonnes en 1995, puis à 377 984 tonnes en 2006<sup>2</sup> (Fig. 2 et Fig.3). La production de poisson d'élevage en eaux saumâtres et en eaux marines est celle qui a enregistré le plus fort taux de

<sup>1</sup> Source: données provenant de FAO, FISHSTAT, 2006. En raison d'une répartition différente dans le système de données d'une partie de la production aquacole en eaux marines de l'Espagne et de la totalité de la production aquacole en eaux saumâtres de l'Égypte sur la région méditerranéenne, la production totale de la CGPM est sous-estimée pour toutes les séries chronologiques.

<sup>2</sup> Source: données provenant de FAO, FISHSTAT, 2006.

croissance, passant de 5 344 tonnes en 1985 à 51 730 tonnes en 1995, puis 191 673 tonnes en 2006. Le taux de croissance annuel moyen a donc été de 24,9 pour cent pour la période 1985-1995 et de 14,6 pour cent pour la période 1996 - 2006. C'est pendant la période 1985-1995 que la production de mollusques a le plus augmenté, passant de 85 598 tonnes à 187 886 tonnes, soit un taux de croissance annuel moyen de 8,5 pour cent. Par comparaison, le taux de croissance annuel moyen pour la période 1996-2006 n'a été que de 1,3 pour cent. Autrement dit, la tendance s'est stabilisée, puisque la production est passée de 185 891 tonnes en 1985 à 184 182 tonnes en 2006, tandis que la production de crustacés et de plantes aquatiques est restée limitée sur le plan quantitatif.



#### Légende du graphique

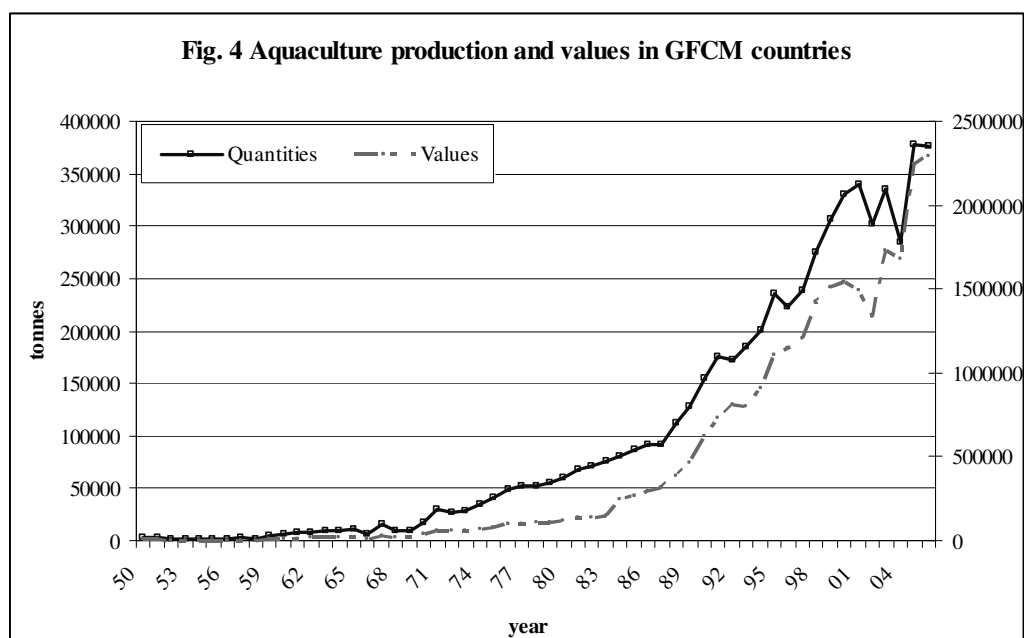
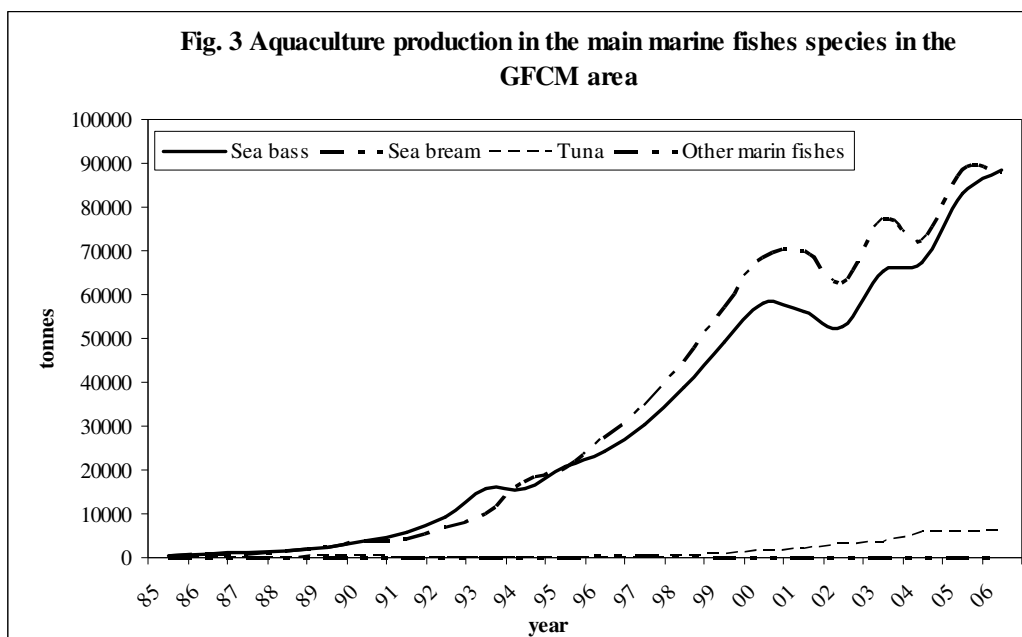
Tendances de la production de l'aquaculture en eaux marines en Méditerranée: principaux groupes d'espèces

Mollusques      Poissons      Crustacés  
tonnes                      année

7. Pour ce qui est de la production de mollusques en 2006, *Mytilus galloprovincialis* (moules européennes) demeurait la principale espèce avec 112 486 tonnes, soit 60,4 pour cent du total. La clovisse japonaise (*Ruditapes philippinarum*) suivait avec 30,5 pour cent du total et une production de 56 731 tonnes, tandis que l'huître européenne (*Ostrea edulis*) assurait 5,23 pour cent de la production de mollusques.

8. En 2006, la production de bar (*Dicentrarchus labrax*) et de dorade (*Sparus aurata*) représentait 92,4 pour cent (46,2 et 46,0 pour cent, respectivement) de la production de poisson. Le thon rouge (*Thunnus thynnus*) représentait, d'après les estimations, 9,1 pour cent de la production, tandis que le restant était composé essentiellement de courbin (*Argirosoma regius*), de mullet à grosse tête (*Mugil cephalus*) et d'autres sparidés.

9. La production aquacole en Méditerranée et en mer Noire apparaissait assez homogène pour ce qui est des espèces élevées et des tendances mondiales. On note, toutefois, d'importantes variations selon les pays, l'Égypte, la France, l'Espagne, l'Italie, la Turquie et la Grèce demeurant néanmoins les principaux producteurs.



#### Légende des graphiques

Fig. 3 Production aquacole des principales espèces de poisson de mer dans la région de la CGPM

Bar	Dorade	Thon	Autres poissons de mer
tonnes	année		

Fig. 4 Production aquacole, en quantités et valeurs dans les pays de la CGPM

Quantités	Valeurs
tonnes	année

10. Les tendances en ce qui concerne la valeur de la production suivent de près celles indiquées pour les quantités (Fig.4). En 2001-2002, toutefois, la croissance rapide de la production a entraîné un certain déséquilibre entre l'offre et la demande, avec pour conséquence une baisse des prix, notamment pour le bar et la dorade, qui sont devenus moins rentables et qui ont parfois entraîné des pertes économiques pour

les exploitations concernées. Une tendance identique se fait jour actuellement, si les prévisions pour 2008 sont confirmées, avec un impact négatif possible sur l'ensemble de la chaîne de production, à savoir les producteurs d'aliments pour poisson, les écloséries, les transports, etc.

11. On notera, toutefois, qu'au fil des années, le secteur a subi d'importants changements qui expliquent la croissance soutenue de la production et de sa valeur. L'évolution indique en particulier une meilleure organisation du secteur grâce aux activités des producteurs et de leurs associations, notamment dans la partie nord de la Méditerranée. Des efforts notables ont été faits pour mieux transférer les résultats de la recherche appliquée aux producteurs et aux technologies d'élevage, au moins pour certaines espèces. On note, en particulier, l'amélioration de la production d'alevins pour l'élevage de bars et de dorades, ainsi que l'expansion de l'élevage en nasses et l'affinement des technologies de production d'aliments pour poisson, incluant un meilleur contrôle de la gestion de la santé du poisson et des pratiques d'élevage, autant d'améliorations qui ont permis de renforcer la production. De nouveaux débouchés commerciaux, de même que des investissements importants provenant de sources publiques et privées, ont facilité l'expansion du secteur. L'expansion du commerce international et la mise en place de vastes réseaux de distribution ont aussi contribué à la création d'un nouvel environnement favorable au poisson d'élevage. Toutefois, près des côtes, les systèmes aquacoles extensifs traditionnels n'ont pas évolué. C'est le cas, par exemple, de la production aquacole provenant des lagunes et des estuaires. Tout en contribuant de manière soutenue à l'augmentation de la production totale, les systèmes aquacoles traditionnels extensifs et/ou à petite échelle semblent dans l'ensemble moins robustes qu'il y a dix ans.

12. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation, les tendances mondiales, tout en étant satisfaisantes, pourraient occulter des difficultés nouvelles et devront être étayées par des données et des informations pour chaque grande catégorie d'exploitation et de production aquacoles, ainsi que par un suivi attentif des tendances du marché

## **QUELQUES PROBLÈMES EN SUSPENS OU ÉMERGENTS**

13. Le développement de l'aquaculture en eaux marines et en eaux saumâtres en Méditerranée et en mer Noire demeure entravé par le manque de données et d'informations fiables qui permettraient de procéder à des analyses sectorielles utiles et d'identifier des perspectives à plus long terme. Des questions comme la commercialisation en général, la protection de l'environnement, la compatibilité de l'aquaculture avec d'autres activités menées dans les zones côtières, la coopération en matière de recherche appliquée et les normes relatives à l'aquaculture demeurent d'une actualité pressante. Le Comité de l'aquaculture a déjà pris des initiatives pour certaines d'entre elles, comme suit:

- Le Comité de l'aquaculture ne cesse de rappeler que les statistiques disponibles relatives à l'aquaculture sous-estiment la production actuelle. Des efforts s'imposent notamment de toute urgence pour garantir la qualité et la couverture des données et des protocoles harmonisés pour la collecte et la communication de données, de façon que les mesures prises pour appuyer ce secteur reposent sur une base scientifique solide.
- La disponibilité d'informations relatives à la commercialisation est reconnue comme une priorité par les producteurs. Un suivi attentif de l'élasticité de la demande et des tendances des prix des principales espèces et, plus généralement, des coûts de production par segment est indispensable pour évaluer la compétitivité de l'aquaculture méditerranéenne par rapport à d'autres pôles de production.
- La sensibilité des consommateurs à l'intégrité de l'environnement et à la qualité et la sécurité sanitaire des produits aquacoles est un facteur qu'il convient désormais de prendre en compte pour assurer l'acceptabilité et une consommation croissante des produits d'origine méditerranéenne. La qualité, la certification et la traçabilité des produits aquacoles sont autant de conditions indispensables pour améliorer l'image et la perception par le public des produits de l'aquaculture. Parallèlement,

l'appui au développement de l'aquaculture biologique représente une occasion supplémentaire pour le marché méditerranéen.

- L'impact de l'aquaculture en eaux marines pratiquée dans les zones côtières de la Méditerranée, notamment sur les habitats sensibles, fait l'objet d'une attention et de préoccupations croissantes. Il faudrait établir un cadre réglementaire et de surveillance harmonisé, notamment en ce qui concerne les procédures d'évaluation d'impact sur l'environnement et de sélection des sites, qui favorise le développement du zonage de l'aquaculture dans une perspective écosystémique.
- Dans la région méditerranéenne, l'aquaculture et les pêches de capture coexistent depuis des siècles avec l'objectif complémentaire consistant à assurer la disponibilité d'organismes aquatiques pour la consommation humaine directe ou indirecte. Les interactions entre l'aquaculture et les pêches de capture, notamment la prévention des conflits potentiels et l'identification des synergies et des avantages mutuels dans le contexte d'une gestion intégrée des zones côtières, mériteraient d'être encore plus systématiques.
- Si les techniques d'aquaculture en eaux marines permettent actuellement d'envisager plusieurs modèles et systèmes d'élevage, les deux modèles de production les plus utilisés demeurent l'élevage en nasses du bar et de la dorade, avec des risques de goulets d'étranglement du fait de l'augmentation de l'offre et des coûts de production. Il est donc nécessaire de poursuivre les recherches sur de nouvelles espèces et de nouveaux modèles pour diversifier la production, de façon à créer de nouveaux débouchés commerciaux, éventuellement en faisant appel à de nouvelles technologies, pour la culture de microalgues comme substituts de l'huile et de la farine de poisson, par exemple, ou l'engraissement du courbin et de la poulpe.
- Il faudrait renforcer la coopération et la coordination scientifiques entre instituts de recherche méditerranéens, notamment pour tirer parti des efforts accomplis au niveau local et générer des produits régionaux ou mondiaux nécessaires pour affronter la concurrence à l'échelle mondiale. Il semble indispensable pour assurer l'avenir du secteur, notamment dans la partie méridionale de la Méditerranée, d'assurer la communication et la diffusion des résultats des recherches auprès des aquaculteurs et des communautés côtières et inversement.

#### **MESURES SUGGÉRÉES AU COMITÉ**

14. Le Comité est invité à formuler des observations sur la disponibilité et la qualité des données et informations et à donner des avis sur l'établissement d'un cadre régional durable aux fins de l'évaluation et de l'analyse prospective du secteur de l'aquaculture en eaux marines et en eaux saumâtres en Méditerranée et dans la mer Noire.

15. Le Comité pourra également souhaiter donner son avis sur le calendrier des travaux de ses organes subsidiaires concernant les questions prioritaires qu'il a identifiées et évaluer la nécessité de combler certaines lacunes ou de traiter de nouvelles questions.